



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 21/11/2019
Reçu en préfecture le 21/11/2019
Affiché le 21/11/2019
ID : 077-217701226-20191118-DEL_18NOV__4-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2019

Délibération n° 04

Date de convocation
08.11.19

Date d'affichage
12.11.19

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 30

votants : 35

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Club Subaquatique Combs-La-Villais pour l'année 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. M. BAFFIE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – M. R. TCHIKAYA – Mme KD. MAKOUTA – M. J. HOARAU – Mme L. BOURRICAT – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

M. D. VIGNEULLE par M. Y. LERAY – Mme D. LABORDE par M. F. BOURDEAU – M. M. HAMDANI par M. P. SEDARD – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. G. GEOFFROY – Mme M.-C. BARTHES par M. J. SAMINGO.

Madame Juliette BREDAS a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2131-7,

VU la demande de subvention émanant de l'association - Club Subaquatique Combs-La-Villais

VU l'avis des commissions municipales Animation et Vie Locale et Administration Finances

CONSIDERANT la nécessité de faire approuver par le Conseil Municipal, l'attribution d'une subvention d'un montant de 850 € afin de contribuer aux frais de fonctionnement de l'association.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer une subvention de 850 € au Club Subaquatique Combs-La-Villais pour l'année 2019

DIT que les crédits seront disponibles en 2290-6574 du budget 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 19 novembre 2019

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 35

Contre : -

Abstentions : -